

Date de génération de ce justificatif : 12/03/2025

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

EARL MARA DES BOIS – Constitution de société

Référence : L029332

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 24 janvier 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

EARL MARA DES BOIS Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée au capital social de 7 500 € Siège social : 2, Kerventa 29260 PLOUDANIEL Constitution Par acte sous seing privé, en date à PLOUDANIEL du 14 janvier 2025, a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination Sociale : EARL MARA DES BOIS . Siège Social : 2, Kerventa 29260 PLOUDANIEL. Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, Société Civile régie par les articles L 324-1 à L 324-10 du Code Rural. Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS. Objet : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L311-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime. Capital Social : 7 500 €. Apports en numéraire : 7 500 €. Apports en nature : Néant. Gérance : Monsieur René THEPAUT demeurant au 2, Kerventa 29260 PLOUDANIEL. Cession de parts : Agrément de l'assemblée générale extraordinaire pour toute cession de parts sociales quelle que soit la qualité du cessionnaire. Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés de BREST. Pour avis, La gérance

[Consulter cette annonce en ligne](#)